



■ EXPÉRIMENTATION « SPORT SANTÉ » Ne nous laissons pas séduire par des gadgets qui ne traitent pas des causes !

La Direction nous présente ce projet pour fin 2026. Si l'idée de pratiquer du sport semble séduisante, la **CFE-CGC Occitanie** a choisi de **ne pas voter favorablement** lors du dernier CSE. **Pourquoi ?**
Parce que **derrière les beaux discours, ce projet cache des risques réels pour nous tous.**

💰 1. UN PIÈGE BUDGÉTAIRE POUR LE CSE !

La Direction finance le test, mais qu'arrivera-t-il en 2027 ?

Le risque de transfert de charge : Si la Direction se retire, la pression sera mise sur le CSE pour financer ces activités via le budget des Activités Sociales et Culturelles (ASC).

Notre exigence : Nous refusons que l'argent des salariés soit fléché vers des activités imposées. La **CFE-CGC** demande que **ce budget soit directement injecté dans les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)**. Plus de salaire, c'est la liberté totale de choisir comment utiliser votre argent pour vos activités sportives !

📌 2. LE SPORT NE REMPLACE PAS L'ERGONOMIE !

Faire du stretching ne soignera pas des postes de travail inadaptés. **La sédentarité et les troubles musculosquelettiques (TMS) ne se combattent pas avec des séances de sport « gadgets », mais avec de vraies améliorations de nos conditions de travail :**

Des bureaux assis-debout et des sièges ergonomiques de qualité.

Une consultation systématique des ergonomes et services de santé au travail.

Une organisation du travail saine permettant et valorisant la mobilité en journée

⚠️ 3. UNE MESURE QUI RISQUE DE NOUS DIVISER

Le projet actuel soulève de **graves questions d'équité** :

Inégalités d'accès : Quelles adaptations pour les collègues en situation de handicap ou avec des pathologies spécifiques ? La Direction reste floue.

Contraintes de vie : Proposer du sport hors temps de travail pénalise ceux qui ont des contraintes familiales ou des trajets longs.

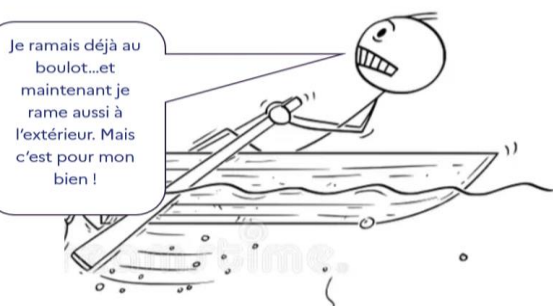
Pression sociale : Avec l'exigence de quotas (10 volontaires par groupe), le risque de culpabilisation entre collègues est réel.

📌 NOTRE PRIORITÉ : LA PREVENTION RÉELLE

Aujourd'hui, **la santé des agents est impactée par la sédentarité mais aussi par la surcharge de travail, la perte de sens et le stress permanent.**

La santé au travail ne se règle pas avec des cours de sport, mais avec des équipements ergonomiques, par une organisation facilitant la mobilité journalière, par un pilotage humain de la charge de travail et une prévention efficace des Risques Psychosociaux (RPS).

La **CFE-CGC** restera vigilante ! **Nous ne sommes pas contre le bien-être, nous sommes contre les solutions de façade qui ignorent nos vraies réalités.**



**CFE-CGC — Le syndicat du dialogue
constructif, de la responsabilité et du vrai
pouvoir d'achat.**

Ensemble, changeons la donne

Retrouvez nos informations sur : <https://cfecgc-metiersdelemploi.fr/?s=occitanie/>